

Conseil d'établissement de l'école St-Jude

71, rue Alphonse Desjardins Châteauguay J6K 1N1

Séance ordinaire du 21 décembre 2022

Tenue au salon du personnel à l'école St-Jude

18h30

Procès-verbal

1. Mot de bienvenue de la direction

À 18 h 30 Mme Jacques ouvre la séance du conseil d'établissement,

Nom	Groupe représenté	Présent ou absent
Roussin, Andrée-Anne	Parent	Présente
Byette, Anik	Parent	Présente
Giroux, Jonathan	Parent	Présent
Lanelle, Jouemo	Parent	Présente
Charron, Marylise	Parent	Présent
Diop, Maty	Parent	Présente
Sow, Fatouma	Parent - substitut	Présente
Piewe, Jean	Parent- substitut	Absent
Ait Abdeslam, Rabah	Parent- substitut	Présent
Ethier, Audrey	Enseignante	Présente
Caouette, Dominique	Enseignante	Présente
Crête, Claudia	Enseignante	Présente
Grenier, Mélanie	Enseignante - substitut	Absente
McKenna, Valérie	Service de garde	Présente
Turcotte, Julie	Soutien	Présente
Jacques, Chantal	Direction	Présente

2. Nomination d'un secrétaire

Madame Chantal Jacques est nommée secrétaire.

3. Question du public

Aucune question

4. Adoption de l'ordre du jour – 21 décembre 2022

1. Mot de bienvenue de la direction
2. Nomination d'un secrétaire
3. Question du public
4. Adoption de l'ordre du jour du 21 décembre 2022
5. Adoption du procès-verbal de la séance du 23 novembre 2022
6. Suivi pour nos règles de fonctionnement
7. Suivi projet éducatif
8. Sondage formation du CÉ
9. Approbation d'une sortie
10. Mot du représentant du comité de parents
11. Mot de la représentante du service de garde
12. Mot de la représentante du personnel de soutien
13. Mot du président
14. Levée de la séance

Préparé par Chantal Jacques et Monsieur Jonathan Giroux

C.É-018/22-12-21 IL EST PROPOSÉ par Madame Andrée-Anne Roussin et appuyé par Madame Fatouma Sow d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

5. Adoption du procès-verbal de la séance du 23 novembre 2022

C.É-019/22-12-21 IL EST PROPOSÉ par Madame Dominique Caouette et appuyé par Madame Marylise Charron d'adopter le procès-verbal du 23 novembre 2022.

Adopté à l'unanimité

6. Suivi pour nos règles de fonctionnement

Monsieur Jonathan Giroux a fait un petit rappel des règles de fonctionnement que les membres du CÉ ont adoptées en début d'année.

- Il est important de confirmer notre présence dès la réception de la convocation.
- Les membres qui ne peuvent être présents doivent assurer un suivi auprès d'un substitut afin que nous puissions avoir quorum.
- Le ou la représentant(e) au comité de parents doit aviser le président s'il y a un suivi à faire auprès des membres du CÉ.

7. Suivi projet éducatif

Madame Jacques informe les membres du CÉ de l'avancement des travaux des membres du comité « projet éducatif ».

8. Sondage formation du CÉ

Madame Jacques rappelle l'importance de faire la formation des membres du CÉ. Un lien FORMS a été envoyé afin de pouvoir faire état de l'avancement de la formation obligatoire. Ces informations doivent être communiquées au CSSDGS.

9. Mot du représentant du comité de parents

Monsieur Rabah Ait Abdeslam informe les membres qu'il y a eu une discussion au comité de parents concernant les différents enjeux dans les écoles du CSSDGS. Il y a aussi été question de la revalorisation de nos écoles secondaires (au régulier). Selon les discussions, il manquerait de projets pour les élèves qui ne font pas partie des profils.

Il est encore possible pour des écoles de participer à un projet d'embellissement de cours d'école. Les parents ont mentionné qu'ils avaient l'intention de faire une demande de budget supplémentaire afin de contrer l'augmentation des coûts du transport pour des sorties éducatives.

10. Mot de la représentante du service de garde

Madame Valérie présente toutes les belles activités qui ont été vécues au service de garde au mois de décembre.

11. Mot de la représentante du personnel de soutien

Madame Julie explique le soutien supplémentaire qui a été ajouté pour des services aux élèves.

12. Mot du président

Monsieur Jonathan remercie pour les beaux échanges lors des rencontres des membres du CÉ. Il parle aussi de son expérience positive comme bénévole lors de la Féria de Noël.

13. Levée de la séance

C.É-020/22-12-21 À 19h35, les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Madame Valérie McKenna et secondé par Maty Diop, de lever la séance.

Adopté à l'unanimité

Procès-verbal adopté le _____ .

Jonathan Giroux
Président du conseil d'établissement

Chantal Jacques
Directrice